

Les DRM sont inefficaces d'après Mark Shuttleworth d'Ubuntu



Deuxième traduction^[1] du blog de Mark Shuttleworth connu entre autres choses pour être à l'initiative de la célèbre distribution GNU/Linux Ubuntu.^[2]

Il devient de plus en plus difficile pour les partisans des DRM de défendre et justifier leurs positions.

Combien de temps tiendront-ils encore ?



Note aux ayant-droits : les DRM sont inefficaces

Note to content owners: DRM doesn't work

Mark Shuttleworth – 7 avril 2007

Certaines idées sont vouées à l'échec, mais suffisamment séduisantes pour certaines personnes pour qu'elles soient

condamnées à être essayées encore et encore.

Les DRM en font partie.

Je me suis réjoui de voir, il y a peu, que les clés de chiffrement pour *tous* les disques HD émis jusqu'à aujourd'hui avaient été découvertes et publiées. J'ai espoir que cela aboutira au dévoilement des schémas de protection de contenu des Blu-Ray et HD-DVD avant que ces lecteurs n'aient atteint 1% de leur marché potentiel. C'est en effet une bonne nouvelle puisqu'elle pourrait amener les gens qui implantent de telles protections à reconsidérer leur position.

On est déjà passé par là. Le système de chiffrement DVD-CSS a été cracké très rapidement, avec style et légalement. Les ayant-droits, Hollywood Inc, étaient scandalisés et ont poursuivi toute personne faisant simplement référence au logiciel libre qui pouvait accomplir ce décryptage simple. Ils ont utilisé le DMCA pour renforcer les lois sur le droit d'auteur bien au delà de son but originel. Ils se sont comportés comme un cerf pris dans les phares, aveuglés par la vision apocalyptique d'un monde où leur contenu circule rapidement et efficacement, sans pouvoir entrevoir une issue sûre alors que les phares se rapprochent. Leur marché changeait, ouvrant de nouvelles possibilités et de nouvelles menaces, et ils voulaient ralentir le rythme de ce changement.

Les ayant-droits pensent que les DRM peuvent ralentir l'évolution naturelle du marché.

En ce qui concerne les films, une des raisons principales de l'adoption des DRM a été le refus de l'industrie de sortir de l'ère de l'analogique. Les films sont en général envoyés aux salles de cinémas sous forme de films en celluloïd, de grosses bobines de celluloïd. L'impression et la distribution de ces films aux cinémas qui vont les montrer coûtent très cher. La stratégie de sortie de la plupart des films était donc définie par les contraintes du monde réel. Les studios imprimaient

donc un certain nombre de pellicules et les envoyaient aux cinémas dans quelques pays. Quand la diffusion est achevée ici alors ces films sont envoyés dans de nouveaux pays. C'est la raison pour laquelle les films sortent en général à des dates différentes dans différents pays. C'est purement et simplement dû à des contraintes physiques liées à l'organisation des déplacements de morceaux de celluloïd et cela n'a plus sa place dans notre ère de distribution numérique, instantanée, mondiale.

Evidemment, quand les DVD sont apparus, les ayant-droits ne voulaient pas que les gens achètent le DVD aux USA et se le fassent envoyer en Australie avant même que le film ne passe dans les cinémas là-bas. D'où la lésion cérébrale que nous appelons zonage, les ayant-droits ont implanté la protection CSS afin que le DVD ne soit pas seulement chiffré mais aussi pour qu'il contienne un marqueur de zone qui est censé l'empêcher d'être lu ailleurs que sur le marché pour lequel il a été prévu. Si vous vivez en dehors des USA et que vous avez déjà essayé de lire un por^Wo petit documentaire des USA vous saurez de quoi je parle en disant lésion cérébrale : vous ne pouvez pas le lire en dehors des USA et la demande dans votre zone n'est pas suffisante pour justifier une version spécifique à votre région, alors **tant pis pour vous**.

La vérité est que la survie sur un marché dépend de votre capacité à vous adapter aux possibilités. L'industrie cinématographique doit faire de gros efforts pour adopter une distribution numérique mondiale, cela leur permettra d'organiser des sorties mondiales le même jour (modulo la traduction), de la même manière que vous et moi pouvons tout voir sur Youtube le jour où c'est mis en ligne.

La vérité est aussi que, alors que l'horizon change, la viabilité des modèles économiques se fait et se défait. Ceux-là même qui tentent d'imposer les lois de l'analogique à du contenu numérique vont se retrouver du mauvais côté du raz-de-marée. **Tant pis pour vous**. Il est nécessaire d'innover

(encore, parfois!) et rester à la pointe, peut-être même d'être disposé à cannibaliser vos propres marchés, bien que pour être honnête cannibaliser ceux des autres est bien plus attirant.

Voici quelques vérités :

- **Tous les DRM ayant une clé de chiffrement hors-ligne seront crackés.** Peu importe si cette clé est conservée pour la plus grande partie sur du matériel protégé, car tôt ou tard l'un des maillons sera brisé. Et si vous voulez que vos produits soient visibles sur la plupart des PC il vous faudra des logiciels de lecture. Ils sont encore plus facilement crackables. Donc, même si vous essayez de protéger chaque connexion analogique (mon idée préférée est de faire pression pour chiffrer la liaison entre le matériel hifi et les hauts-parleurs!) quelqu'un, quelque part aura accès à votre contenu brut. Le seul effet que cela aura est l'augmentation du prix du matériel. Je me demande quel est le coût de tout le chiffrement associé au HD-DVD/Blu Ray, quand vous prenez en compte la complexité, le design et le coût séparé de l'IP, du matériel et du logiciel pour chaque appareil HD qui existe.
- **L'alternative au stockage hors-ligne de la clé est l'accès uniquement en flux continu et ce n'est pas non plus protégeable.** Le système de flux classique, la diffusion par voie hertzienne, a été hacké quand les magnétoscopes sont apparus et c'était vu comme une utilisation normale. Aujourd'hui l'une des radios numériques diffusée par satellite (Sirius ou XM je crois) est accusée par les ayant-droits pour leur soutien à des appareils qui permettent d'enregistrer leur signal de qualité CD sur des lecteurs MP3. Les services de streaming par le web qui ne permettent pas l'enregistrement local du contenu sont une forme inutile de protection, facilement et régulièrement contournés.

Et évidemment, tout le monde ne souhaite pas forcément être connecté pour avoir accès à vos programmes.

- **Un crack suffit.** Pour n'importe quel fichier numérique, il suffit d'une copie non protégée et vous pouvez être sûr que tous ceux qui le veulent l'auront. Que ce soit un logiciel sur un site de warez ou un MP3 sur un service de téléchargement en Russie ou un réseau de partage de fichiers, **vous ne pouvez pas colmater toutes les brèches.** Reconnaissez-le, soit les gens veulent vous payer pour vos fichiers soit ils ne veulent pas et la meilleure stratégie que vous puissiez adopter est de rendre les choses aussi simple que possible pour ceux qui veulent rester en accord avec la loi. Cela ne se traduit pas par des poursuites contre des grands-mères ou des enfants, cela se traduit par un accès pratique au contenu qui permet à chacun de faire ce qui est juste, facilement.
- **Quelqu'un trouvera un modèle économique qui ne dépendra pas de l'ancienne conception** et si ça n'est pas vous alors ils vous mangeront tout cru. Vous allez sûrement leur intenter une action en justice, mais ça ne sera qu'une manœuvre défensive tandis que l'industrie subira une réforme autour de ce modèle économique, sans vous. Et quand je parle d'industrie je ne parle pas de vos adversaires, ils se trouveront sans doute dans la même impasse, mais de vos fournisseurs et de vos clients. Ce sont les distributeurs de contenu qui courent un risque ici, pas les créateurs ou les consommateurs.

La peur de l'industrie musicale de Napster les a poussé dans le cul-de-sac des DRM. Microsoft, Apple, Sony et d'autres compagnies encore ont développé des systèmes de DRM et les ont présentés à l'industrie musicale comme l'approche "saine" de la distribution de musique en ligne. C'était un bel argument : "Tous les avantages de la distribution en ligne avec tous les avantages économiques des vinyles", en résumé.

Parmi les prétendants, Sony a clairement été écarté parce qu'ils font partie des ayant-droits et il était hors de question que le reste de l'industrie paye une taxe technologique à l'un de leur concurrent (un peu comme le système Symbian de Nokia qui n'a jamais rencontré le succès chez les autres grands groupes comme il était trop lié à Nokia). Microsoft n'entrait pas dans la compétition, parce qu'ils sont évidemment trop puissants et que l'industrie musicale pouvait voir un coup d'état venir à des kilomètres. Mais le mignon petit Apple ne pouvait faire de mal à personne! Alors iTunes et AAC ont été accueillis les bras ouverts et Apple a réussi à s'approprier un quasi-monopole sur la distribution et la lecture de musique numérique légale. Apple a magnifiquement joué le jeu et a su profiter pleinement de la peur de l'industrie musicale.

L'appel récent de Steve Jobs, à l'intention de l'industrie musicale pour abandonner les DRM, a apporté une douce touche d'ironie, donnant à Apple l'avantage moral. Très très bien joué en effet !

Il y a quelques années j'étais à Davos, au Forum Economique Mondial. Ça devait être en 2002 ou 2003, quelques années après que la bulle Internet ait éclatée. C'était le tout début de l'iPaq, chacun à la conférence s'en était vu prêter un. Je me souviens très bien assister à une session qui était plus ou moins un confessionnal pour dirigeants, une sorte de fête de l'absolution par reconnaissance de stupidité. Les uns après les autres, des grands noms se sont succédés pour raconter des histoires d'épouvantes à propos de comment ils ont laissé les internés diriger l'asile et autorisé des jeunes, de vingt ans et quelques, à leur dire comment dépenser le capital de leurs actionnaires sur des projets .com. J'ai vraiment trouvé ça intéressant puisque j'ai passé toute la période .com à dire aux grandes entreprises de ne PAS sur-investir et se concentrer sur leurs relations avec leurs clients et partenaires de l'époque en utilisant le net, pas de conquérir

le monde du jour au lendemain.

Mais le meilleur vint à la toute fin, quand le chef de Sony USA, également en charge de la division musicale, Sir Stringer, s'est présenté pour soulager sa conscience. Il pavoisait avec éloquence sur comment Sony n'avait PAS investi dans les .com et donc sur comment on se sentait en étant la seule personne dans la salle qui ne s'était pas fait avoir par des enfants. C'était un discours très amusant, très fin qui lui a valu des applaudissements et des rires. J'étais là à me demander s'il avait la moindre idée de combien de chansons pouvaient tenir dans l'iPaq dans sa poche ou combien de temps ça prendrait de les télécharger. Je ne pense pas. De tous les directeurs qui ont parlé ce jour là, j'ai pensé que ce serait probablement lui qui sera fortement touché, et rapidement, par la locomotive numérique.

Sir Stringer est maintenant Chef de la direction de Sony monde. Il est amusant alors que la PS3 de Sony ait dû être retardée pour terminer le travail sur son système de DRM.

C'est sûr maintenant, certaines mauvaises idées sont trop attirantes pour mourir.

Notes

[1] Merci à Daria, Olivier et Yostral de Framalang pour cette traduction.

[2] L'illustration est une photographie de semaphore_ issue de Flickr et sous licence Creative Commons BY.